



Demande d'aide au sujet d'une facture abusive d'un plombier

Par **daniellaval**, le **13/12/2016** à **09:01**

Bonjour à tous,

Je m'appelle Michael, j'ai 22 ans habitant à Créteil. Et j'aimerais avoir votre avis sur cette situation.

En revenant d'une soirée familiale le 31/12, mes parents et moi avons trouvé beaucoup d'eau sur le sol en ouvrant la porte de l'appartement.

Nous avons appelé les pompiers qui nous disent que le problème n'était pas dans leur périmètre d'intervention.

Ensuite, nous avons appelé un plombier pour une intervention. Celui-ci nous a communiqué son prix de 1500€ au téléphone et sur le coup de panique, nous avons accepté de peur que l'eau allait dégrader les alentours de l'appartement. Notre site: <http://energie-expert.fr/>

Le plombier est arrivé à l'appartement, mon père lui a montré la fuite au niveau du compteur, il a ensuite changé le joint.

L'intervention a duré à peu près une demie-heure.

Mon père a réglé un chèque de 1500€ au plombier sinon il ne partait pas de la maison.

En partant, celui-ci n'a remis aucune facture et mon père n'a signé aucun papier.

Le plombier a juste envoyé un MMS et un mail qui fait office de facture.

En lisant la facture, nous nous sommes aperçus que le technicien n'avait fait aucune opération qu'il a décrite dans la facture, il a juste changé le joint avec l'aide de mon père qui lui aurait indiqué l'endroit d'où provenait la fuite. Il a garanti que son opération sera rembourser par mon assurance habitation mais ce n'est pas le cas.

Le lundi 02/01, mon beau frère a appelé la société pour tenter de faire baisser le prix, le gérant lui aurait baissé de 1500 à 1000€ à la condition de recevoir tout en espèce.

Quelles sont les actions à effectuer pour me sortir de cette situation ?

Je vous remercie de votre réponse car actuellement, nous sommes dans l'incapacité de régler un tel montant. Mon père étant artisan, nous n'avons pas de revenus faramineux.

Amicalement

Par **Visiteur**, le **13/12/2016** à **10:21**

Bonjour,
certes la facture est énorme mais à part un geste commercial je ne vois pas trop pourquoi le plombier baisserait son tarif ? Il a profité bien entendu de l'urgence de la situation qui à mon sens ne l'était pas, urgente ! On coupe l'eau, on éponge et on agit à tête reposée ? non ?
Voyez avec une association de consommateurs ?